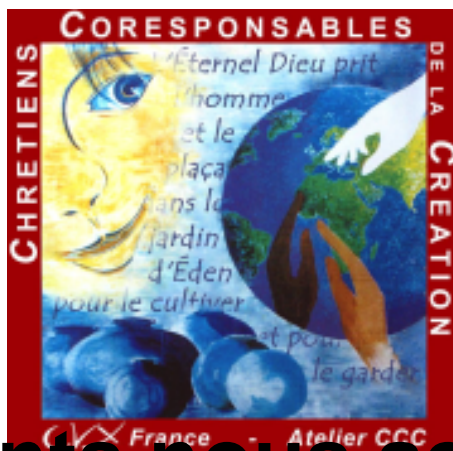


<http://ccc.cvxfrance.com/Nos-enfants-nous-accuseront-no69>



Nos enfants nous accuseront (n°69)

- Chroniques -



Date de mise en ligne : lundi 2 mars 2009

Copyright © Atelier CVX CCC - Tous droits réservés

Dangereux, omniprésents, toxiques, persistants... mais toujours utilisés.

L'industrie des produits phytosanitaires est toujours florissante mais elle est de plus en plus critiquée.

La France, par exemple, dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, a prévu de réduire de 50% en 10 ans l'utilisation de tous les pesticides.

En novembre dernier, la Commission sur l'environnement, la santé publique et la sécurité alimentaire du Parlement européen a voté une loi très restrictive concernant l'utilisation et la mise sur le marché des pesticides. Plus encore, le règlement de mise sur le marché prévoit l'interdiction des substances cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction, neurotoxiques ou perturbateurs endocriniens. Une liste noire a même été établie.

L'Union Européenne commence donc à appliquer le principe de précaution. Mais n'oublions pas qu'au Québec, la 1ère loi sur la restriction des pesticides date de 1987 !

On connaît les problèmes des eaux polluées en grand nombre, on sait la fréquence des pesticides retrouvés sur nos fruits et légumes, dans les vins... On parle du développement de certaines maladies de manière inquiétante, on parle de la diminution de la fertilité masculine, on parle de la mortalité des abeilles... Combien de constats inquiétants, combien d'analyses suspectes a-t-il fallu faire pour prendre enfin des mesures ?

L'anecdote qui suit peut nous montrer l'urgence de ces mesures :

« Je circulais parmi les rayons d'une jardinerie, afin de constater si des produits verts étaient proposés. Un client interrogeait le vendeur sur les moyens de détruire sa pelouse existante avant de la refaire. On lui a proposé le fameux Roundup. Une autre cliente engage la conversation avec moi, me disant qu'elle venait aussi chercher ce produit. Comme je lui demandais si elle en connaissait les risques, elle m'a prouvé que NON car n'ayant que 200 M2 à traiter, elle avait déjà utilisé la dose pour 1800 M2 et n'en avait pas assez. Elle m'a expliqué qu'elle utilisait un arrosoir ! (au lieu d'un pulvérisateur) et avait ainsi consommé 10 fois la dose.

Ne trouvez-vous pas que c'est comme si on mettait une arme dans les mains d'un enfant !

Un film que l'on peut voir actuellement « Nos Enfants nous accuseront », tire la sonnette d'alarme : attention à l'agriculture intensive, gare aux dégâts sur la santé. Jean Paul Jaud raconte l'initiative de la municipalité de Barjac, dans les Cévennes, de passer toute la cantine au bio mais aussi de permettre aux habitants, qu'ils soient parents ou cuisiniers, agriculteurs ou viticulteurs, conventionnels ou bio de se parler et de confronter leurs idées.

Pour Radio Présence